

Ramassamy

dit Tatan

Cote de référence	FR ANOM COL H 221
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H221/ramassamy
Condamné en	1872
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	503 / 2911

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

